

Programme de développement des marchés d'exportation: Tableau récapitulatif

Année financière	Demandes reçues	Demandes approuvées	Montants approuvés	Budget	
				Dépenses	(en milliers de \$)
1979-80	3 369	2 526	21 853	11 105	7 000 ¹
1980-81	3 324	2 498	21 853	9 130	7 000 ¹
1981-82	4 200	3 096	30 916	12 791	15 000 ²
1982-83	5 541	4 002	41 208	20 869	19 109
1983-84	5 658	4 160	42 095	26 761	28 208
1984-85	6 235	4 543	66 785	32 862	34 814

¹ Budget sur base A complété par des transferts d'allocations pour couvrir les dépenses réelles.

² Le programme a été partiellement suspendu pendant cinq mois en 1980-1981, en attendant que des crédits supplémentaires lui soient affectés. Les engagements en vertu desquels les dépenses ont été engagées en 1982-1983 ont donc été moindres qu'en temps normal.

les risques financiers que comporte l'entrée sur de nouveaux marchés étrangers. L'aide accordée est remboursable si les résultats escomptés sont atteints. Le Programme compte neuf composantes, dont l'expansion intensive des marchés d'exportation, l'appui des industries des produits agricoles, halieutiques et alimentaires ainsi que le versement de contributions à des organismes sans but lucratif. Pendant l'année financière 1984-1985, 5 593 demandes ont été présentées dans le cadre du programme; l'aide approuvée a totalisé 65,2 millions de dollars et les contributions versées, 33,3 millions de dollars.

Programme des projets de promotion

Ce programme a continué d'accorder des fonds pour la présentation de la production nationale lors des foires commerciales tenues à l'étranger, l'envoi de missions commerciales et économiques, l'organisation de colloques tant à l'étranger qu'au Canada, ainsi que pour l'accueil au Canada de groupes et de missions commerciales composés de dignitaires et de gens d'affaires étrangers. Au cours de l'année financière 1984-1985, 1 200 entreprises auront pu faire valoir leurs produits dans 190 foires commerciales et kiosques d'information dans 57 pays; 600 représentants du monde des affaires canadien se sont rendus dans 65 pays dans le cadre de 71 missions commerciales et colloques; et nous aurons accueilli au Canada 1 000 représentants du secteur des affaires et de gouvernements étrangers faisant partie de 173 missions et groupes de visiteurs. Les ventes à l'étranger générées par ces activités devraient dépasser un milliard de dollars, comparativement à une mise de fonds de 16,8 millions de dollars.

Promotion des investissements

Le gouvernement a accordé une importance beaucoup plus grande à la promotion des investissements au Canada, tant par les Canadiens que par les étrangers. Cet objectif se reflète dans le remplacement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger par Investissement Canada. En prévision de la Loi sur Investissement Canada et du rôle accru que le ministère compte jouer pour favoriser les investissements à l'étranger, une nouvelle Direction du développement des investissements a été créée en novembre 1984. Cette direc-

tion travaillera en étroite collaboration avec Investissement Canada et le MEIR afin de concevoir et de planifier le programme fédéral de développement des investissements et la mise en œuvre des activités connexes de promotion des investissements internationaux.

La réussite du programme dépend largement de la coopération des gouvernements provinciaux et du secteur privé et, d'un haut degré de coordination interministérielle. Pendant ses quatre premiers mois d'existence, la Direction a consulté en détail les autres ministères fédéraux, les provinces et le secteur privé afin de mettre sur pied la structure nécessaire au programme avant la promulgation de la nouvelle Loi sur Investissement Canada, prévue pour juin 1985.

Financement des exportations et projets d'investissement

Au sein du ministère, la Direction du financement des exportations et des projets d'équipement veille toujours à assurer que les services de financement des exportations auxquels les entreprises canadiennes peuvent avoir recours soient concurrentiels et servent effectivement à défendre les intérêts commerciaux du Canada conformément à ses obligations internationales. La Direction a examiné les propositions visant l'affectation de fonds publics au soutien de ventes canadiennes à l'exportation et a surveillé la part du Canada dans les marchés conclus en vertu de projets financés par les banques de développement et d'autres institutions financières internationales. Elle a harmonisé les activités d'expansion du commerce et des programmes d'aide du Canada et conseillé les exportateurs sur des questions liées au financement des exportations.

Pendant la dernière année financière, le mandat de la Direction a été élargi afin qu'elle puisse traiter de questions relatives aux achats par le biais des Institutions financières internationales (IFI) ainsi que de projets d'investissement. En vertu de son nouveau mandat, elle a élaboré et mis en œuvre un plan d'action visant à améliorer le rendement du Canada pour ce qui est des approvisionnements par le biais de ces institutions. Ce plan l'a amenée entre autres à créer un Bureau de liaison avec les institutions financières internationales à l'ambassade du Canada à Washington. La Direction a également pris une part active aux discussions tenues avec les